

et que la propriété est une chimère. Il n'y a point de tenure féodale chez nos voisins, mais plusieurs grands propriétaires ont loué des terres à cinq pour cent, de manière que ceux qui ont pris des terres à ferme, comme on en prend ici en concession chez les seigneurs, payent cinq pour cent au grand propriétaire ou rentier, avec la faculté pourtant de pouvoir devenir propriétaire en payant au rentier, une fois pour toutes, cent piastres pour cinq de fermage. Il est vrai que plusieurs se sont déjà affranchis de la rente en payant le capital. Mais il paraît qu'un plus grand nombre n'ont pas pu ou n'ont pas voulu le faire, et que voulant pourtant devenir propriétaire sans redevance, ils ont conçu l'ingénieuse pensée de ne payer ni rente ni capital. Pour cela ils se sont entendus et ont organisé une ligue pour repousser les rentiers qui v'endraient demander leur fermage et se libérer ainsi par la violence. Plusieurs propriétaires ont été maltraités ou tués par cette horde de spoliateurs qui, pour mieux tromper et éviter la justice, se déguisent en sauvages afin de n'être point reconnus dans leurs agressions. Cependant l'autorité civile, après avoir longtemps temporisé, a fini par envoyer le militaire pour ramener ces perturbateurs à la raison. Les anti-rentiers n'ont point fait de résistance contre les troupes et un nommé Boughton, leur grand chef, qui avait pris pour nom de guerre *Gros Tonnerre*, a été arrêté. On disait que l'organisateur de cette étrange conspiration avait aussi désigné aux autorités, par leur nom, tous les principaux conspirateurs. Mais il paraît que l'arrestation de Boughton et ses dénonciations n'ont point trop déconcerté les conspirateurs et ruiné leur ligue, puisque le *Courrier des Etats-Unis*, du 14, dit qu'au village de Sandlake, un shérif et trois constables ayant été pour exécuter des *warrants* ou saisies judiciaires, trouvèrent visage de bois. Après avoir en vain cherché les gens à qui ils avaient affaire, ils s'étaient mis à dîner dans la taverne du lieu, lorsque 17 anti-rentiers déguisés en Indiens vinrent leur enlever leurs papiers, et leur défendirent d'opérer aucune saisie dans le comté. Ils déclarèrent, en outre, qu'ils étaient décidés à ne laisser arrêter aucun des leurs jusqu'à ce que la législature de l'Etat eût rendu une décision sur leurs prétentions. Ils avaient pour chef le *Petit-Tonnerre*. Qui finira par avoir le dernier, de la milice ou des anti-rentiers, de la loi ou de l'émeute ? Nous verrons.

Nous devons signaler encore un autre fait qui commence à avoir beaucoup de retentissement chez nos voisins et dont nous nous étions abstenu de parler parce que nous le regardions comme une affaire purement personnelle et d'aucune conséquence sur l'avenir. Mais il paraît que l'affaire a pris une tournure plus générale. Voici le fait : Dans le cours de l'année dernière un M. Onderdonk, évêque de l'Eglise épiscopale protestante, fut accusé par quatre de ses confrères et cité à comparaître à New-York devant les évêques de sa communion, sous accusation d'intempérance et d'autres fautes analogues : Le 2 du courant il fut déclaré coupable par la cour des évêques, à une majorité de 11 contre 6 et suspendu de ses fonctions par 9 contre 5 qui demandaient sa déposition. D'après le *Courrier des Etats-Unis*, de qui nous empruntons ces détails, le condamné a protesté contre cet arrêt. Sa cause est épousée par une grande partie de l'Eglise protestante épiscopale, qui le regarde comme victime de machinations calomnieuses et qui veut, dit-on, en appeler à une convention générale du diocèse de New-York.

En attendant, il paraît que les langues jouent comme de plus belle, que les accusations vraies ou fausses se multiplient et que la presse même prend fait et cause dans cette pénible affaire. Car, dit le journal précité, la sensation et la discorde produites dans l'Eglise réformée par le procès et la condamnation de l'évêque Onderdonk, sont loin d'être calmées. Les discussions des journaux et des salons sont de plus en plus ardentes et contradictoires sur ce sujet. Un journal de New-York, l'*Evening Mirror*, nouveau-né de la presse, qui a pour rédacteurs principaux deux hommes d'esprit, versés depuis longtemps dans le commerce de cette dernière, commerce dans lequel ils trouvent moyen de ne s'enrichir mais aussi de ne se ruiner jamais, l'*Evening Mirror* ayant publié, comme le jugement d'un *homme du monde*, un article dans lequel il a révoqué en doute la vertu des *ladies* qui sont venues tardivement accuser l'évêque Onderdonk, après avoir si patiemment supporté ses outrages, la majorité de la presse a crié au scandale et a fait haro sur le malencontreux *homme du monde*. Mais la publication la plus curieuse, la plus scandaleuse, suscitée par ce procès, est celle d'un pasteur du Rhode Island, M. James C. Richmond, qui, dans le but de démontrer la justice de la condamnation prononcée contre le révérend Onderdonk et de justifier ses accusa-

teurs parmi lesquels il a figuré, traduit au tribunal de l'opinion publique la vie privée de bon nombre de membres de l'Eglise. Les faits qui sont dévoilés, s'ils ne sont pas calomnieux, sont destinés à porter une terrible atteinte à la considération et à l'influence du clergé protestant. Des pasteurs sont accusés de libertinage, de luxure, d'ivrognerie, avec les noms des accusés en initiales, quand ils ne sont pas en toutes lettres. De pareilles révélations sont vivement regrettables, car elles ne peuvent avoir sur la morale publique que de désastreux effets.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ESPAGNE.

—On lit dans la *Gazette de Madrid* :

« Un ordre royal supprime le décret du 5 août 1842, qui avait défendu de donner suite aux démarches à la Cour de Rome, à l'exception des dispenses de mariage et des brefs de pénitence. Ainsi les lois sur ces matières seront de nouveau exécutées comme par le passé.

SYRIE.

—On mande de Syrie que les chefs des deux populations du Liban ont été convoqués en une assemblée générale, pour fixer la ligne de démarcation des territoires respectifs, et pour préparer les voies du paiement des indemnités promises aux maronites. Quant au désir de ceux-ci d'obtenir un chef de leur religion, il n'y a rien à espérer pour eux, les engagements pris à ce sujet par la Porte envers l'Angleterre ne permettent pas de rien changer aux dispositions actuelles.

NORWÈGE.

*Intolérance protestante en Norwège.*—Nous avons déjà parlé de l'intolérance des Luthériens en Suède et en Danemark, et nous aurons encore à revenir sur ce sujet qui est loin d'être épuisé. Aujourd'hui ! ce sont les journaux protestants eux-mêmes qui poussent des cris d'indignation contre les Luthériens de Norwège qui persécutent impitoyablement leurs frères protestants appartenant à d'autres dénominations. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *New-York Evangelist*, sous le titre : *Persécution religieuse en Norwège.*

« Il paraît que le même esprit d'intolérance qui déshonore l'Eglise Luthérienne légalement établie en Suède, et qui a fermé la bouche à cet excellent homme, M. Scott, (ministre baptiste.) se manifeste aussi en Norwège. Une petite réunion de Quakers résidant à Staranger, a été forcée de s'adresser au gouvernement pour être délivrée des persécutions auxquelles elle est exposée à cause de ses croyances religieuses. Ils se plaignent entre autres vexations de mauvais traitements, d'avoir été emprisonnés des semaines entières pour n'avoir pas voulu, par principe de conscience, présenter leurs enfants au baptême. Ces atteintes à la liberté de conscience jettent d'autant plus d'ouïeux sur l'Eglise Luthérienne en Norwège, que ce pays jouit d'un degré plus étendu de liberté civile ; et ce qui ajoute à l'ouïeux, c'est que, il y a seulement quelques années, un appel fut fait aux Luthériens de Norwège et de Danemark, aussi bien qu'aux Eglises anglaises, pour manifester leur sympathie et venir en aide à leurs frères Luthériens persécutés en Prusse. A peine cet orage est passé, que nous voyons les Luthériens de Danemark et de Norwège s'acharner à persécuter, les uns les Baptistes, et les autres les Quakers. Il est grand temps que les persécutions religieuses soient bannies avec honte de tous les pays chrétiens ; mais c'est ce qu'on obtiendra jamais tant que l'on maintiendra entre l'Eglise et l'Etat une alliance qui est contre nature. »

Vraiment l'*Evangelist* parle ici comme un homme de bon sens. Mais s'il trouve mauvais que les pays où il y a alliance entre l'Eglise et l'Etat maintiennent cette alliance, pourquoi lui, ainsi bien que ses frères et amis vient-il nous parler en Amérique, dans cette terre de liberté, d'une religion nationale ? Que signifient donc ces paroles tant de fois répétées par les journaux de sa couleur, que l'Amérique est une contrée protestante ? et lorsqu'il veut détruire l'alliance entre l'Eglise et l'Etat dans les pays où elle existe, pourquoi veut-il l'établir, ici où elle n'existe pas ? D'où vient que ces messieurs qui crient tant contre l'intolérance des Luthériens à l'égard des Baptistes et des Quakers, ont été les premiers à provoquer par leurs écrits furibonds et calomnieux, des actes honteux d'intolérance contre les catholiques dans ce pays ?

L'*Evangelist* prétend néanmoins que là où est établi le règne de la Bible il y a lumière et liberté ; et le voilà qui dénonce comme persécuteurs, les gouvernements Luthériens de Danemark et de Norwège et le gouvernement éminemment évangélique, de la Prusse ! Est-ce que ces pays ne sont pas protestants, entièrement protestants, ou du moins entièrement hostiles au catholicisme ? Est-ce que ces pays n'ont pas proclamé le règne de la Bible ? Que l'on convienne donc plutôt en présence de faits si multipliés et si éclatants, que les sectes protestantes persécuteront partout où elles seront en force et où elles auront l'appui de l'autorité civile, et qu'elles trouveront encore moyen de justifier par la Bible interprétée à leur façon leur esprit fanatique d'intolérance et de persécution.

Propagateur Catholique.

NOUVELLE-ORLÉANS.

*Eglise de St. Augustin.*—Dimanche dernier, Mgr. l'évêque a donné la confirmation à cent onze personnes dans l'église de St. Augustin. La cérémonie commencée à sept heures s'est terminée peu avant neuf heures. Au sortir de St. Augustin, le zélé prélat s'est rendu à l'église St. Louis où